

Équipes Santé famille

Améliorer les soins primaires

Bulletin n° 1/Décembre 2004

L'équipe des résultats dans le domaine de la santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est fière de vous présenter le premier d'une série de bulletins sur les équipes Santé familiale.

Ce premier bulletin a pour objet d'informer les fournisseurs de soins de santé, les parties intéressées, les collectivités ainsi que les Ontariennes et les Ontariens des plans du gouvernement pour améliorer l'accès aux services de soins de santé primaires par la création d'équipes Santé familiale multidisciplinaires. Le bulletin contient des précisions sur le concept d'équipe Santé familiale et sur le travail que nous voulons effectuer avec vous pour mettre sur pied ces organisations de soins primaires dans vos localités.

Dans les mois qui viennent, nous utiliserons divers moyens pour communiquer avec les fournisseurs de soins de santé, les collectivités et les parties intéressées et obtenir leurs commentaires relativement à nos plans et à nos activités.

Notre vision

Nous sommes convaincus que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens mérite ce qu'il y a de mieux en matière de soins de santé.

C'est pourquoi le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le ministère) s'engage à travailler avec les professionnels de la santé dévoués de la province pour améliorer le système des soins de santé.

Nous voulons faire en sorte que le système soit davantage axé sur les patients et mieux adapté aux besoins locaux.

Les soins primaires jouent un rôle de « navigateur » dans le système des soins de santé. Ils assurent la prestation de services cliniques le plus près possible du domicile des patients, un accès au réseau et la continuité des soins.

L'accès aux soins de santé primaires sera amélioré par la création d'équipes Santé familiale multidisciplinaires, qui auront été mises sur pied en collaboration avec la collectivité et les fournisseurs de soins et en tenant compte de leurs commentaires. Bien qu'elles puissent s'appuyer sur les formules gagnantes du passé, les équipes Santé familiale pourraient toutefois être de tailles diverses et offrir des programmes différents, personnalisés en fonction des besoins de la population de la localité qu'elles desservent.

Quel sera le rôle des équipes Santé familiale?

Les équipes Santé familiale :

1. fourniront des services **complets en matière de soins primaires** grâce à une équipe multidisciplinaire composée de médecins, d'infirmières, d'infirmières praticiennes et autres professionnels de la santé, selon les besoins de chacune des localités;
2. fourniront des **soins axés sur la patiente ou le patient** qui est un membre important de l'équipe et qui utilise les renseignements et le soutien du fournisseur de soins de santé pour prendre des décisions éclairées sur la façon de gérer ses propres besoins en matière de soins;
3. fourniront aux patients **un meilleur accès** aux soins grâce au Service téléphonique d'aide médicale et à des heures de travail prolongées;
4. agiront à titre de **navigateur dans le réseau de la santé** pour coordonner les soins – en aiguillant les patients vers d'autres secteurs du réseau des soins de santé tels que les soins actifs, les soins de longue durée, la santé publique, la santé mentale, les soins pour alcoolisme et toxicomanie ainsi que les programmes et services communautaires;
5. dans les grands centres, pourraient offrir des **services de diagnostic et de consultation externe** tels que les radiographies, les échographies et les chirurgies mineures;
6. mettront l'accent sur la **promotion de la santé**, la prévention des maladies ainsi que le dépistage ou le diagnostic précoce;
7. agiront à titre de moteur central pour l'élaboration de nouveaux programmes exhaustifs axés sur les collectivités pour la **gestion des maladies chroniques** et l'autogestion de la santé;
8. seront reliées à d'autres organismes de soins de santé communautaires et, de façon générale, s'adapteront aux besoins d'une **collectivité** précise grâce à une forme de participation quelconque sur le plan de la gouvernance;
9. utiliseront la **technologie de l'information** comme mécanisme central d'intégration du réseau pour relier les dossiers des patients de divers établissements de soins de santé et assurer ainsi aux fournisseurs un accès ponctuel et sécuritaire aux résultats d'examens et à d'autres données importantes.

Pourquoi créer des équipes Santé familiale?

Nous savons qu'il est difficile pour de nombreux Ontariens et Ontariennes d'accéder aux soins primaires dont ils ont besoin et de trouver un médecin de famille. L'aspect multidisciplinaire des équipes Santé familiale contribuera à leur faciliter cet accès.

L'Ontario a fait d'énormes progrès pour atteindre les objectifs acceptés dans le cadre de l'accord fédéral sur la santé au chapitre des services de soins primaires. Il existe des modèles de prestation de services de soins primaires qui connaissent déjà beaucoup de succès; c'est le cas des centres de santé communautaires, des organisations de services de santé et du Partenariat de services de santé de Sault Ste. Marie. Toutefois, des lacunes subsistent sur le plan de l'investissement dans les soins dispensés par les équipes multidisciplinaires et la souplesse à l'échelle locale.

Des recherches ont mis en évidence le besoin de mettre l'accent sur la gestion des maladies chroniques, la promotion de la santé et la prévention des maladies. Les équipes Santé familiale se concentreront sur ces aspects grâce aux compétences des équipes multidisciplinaires ainsi qu'aux outils et au soutien supplémentaires offerts aux médecins de famille.

Les Ontariennes et les Ontariens doivent pouvoir compter sur un guichet unique d'accès à notre réseau complexe de soins de santé. Les équipes Santé familiale veilleront à bien les orienter et à les soigner.

Groupe d'action pour les équipes Santé familiale

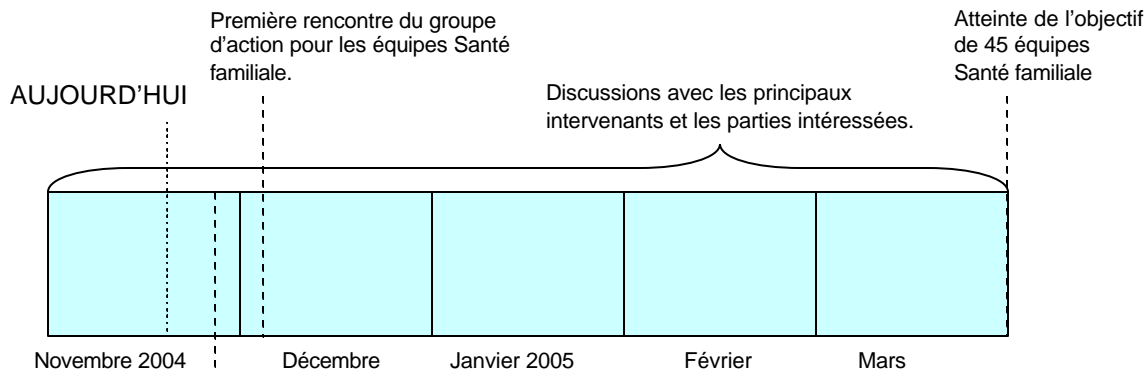
Le ministère a le plaisir d'annoncer la création d'un groupe d'action provincial chargé de donner des conseils éclairés sur la conception et la mise en œuvre des équipes Santé familiale.

Pour s'assurer de recueillir les commentaires d'un large éventail de fournisseurs et de partenaires, le groupe d'action réunit des associations provinciales et des spécialistes des soins de santé représentant les médecins de famille, les infirmières praticiennes, les infirmières, les fournisseurs de soins de santé mentale en établissement communautaire, les centres de santé communautaires, les hôpitaux, les municipalités et les chercheurs.

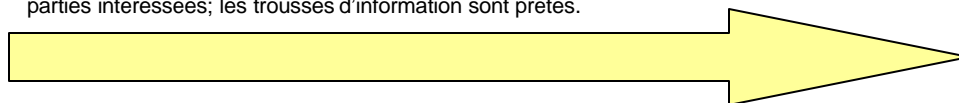
Le groupe d'action conseillera l'équipe des résultats dans le domaine de la santé chargée du projet Soins de santé primaires en ce qui a trait à la gouvernance et à l'imputabilité, aux modèles de pratique en collaboration, à la planification et à l'évaluation du réseau de santé, à la coordination et à l'intégration de la prestation des services, aux modèles et aux systèmes financiers, à la gestion du changement et à la mobilisation communautaire.

Le groupe d'action est présidé par la D^{re} Ruth Wilson et sa première réunion est fixée au 3 décembre 2004.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR LES ÉQUIPES SANTÉ FAMILIALE



Le D^r MacLean entreprend les séances d'information sur les équipes Santé familiale partout en province à l'intention des parties intéressées; les trousseaux d'information sont prêts.



Les séances d'information et les commentaires sur les équipes Santé familiale ainsi que leur mise en œuvre doivent être terminés avant la fin de l'exercice.

Notre plan de collaboration

En plus de travailler avec le groupe d'action pour la mise sur pied des équipes Santé familiale, nous sollicitons les commentaires, les conseils et l'aide de toute la gamme de fournisseurs de soins de santé de votre collectivité pour élaborer et mettre sur pied des équipes dynamiques en matière de santé familiale. Nous consulterons également les principaux organismes intéressés pour obtenir les opinions et les avis d'un vaste éventail d'intervenants.

Bon nombre d'entre vous participent actuellement aux soins primaires et aux initiatives d'intégration dans leur collectivité. Le MSSLD reconnaît les bases solides jetées par ces initiatives pour contribuer à la mise sur pied rapide des équipes Santé familiale. Par conséquent, l'une de nos premières démarches consistera à travailler avec les groupes qui sont déjà mobilisés et se dévouent à l'avancement de la mise sur pied de telles équipes durant le présent exercice.

Le gouvernement s'engage à annoncer la création de 45 équipes Santé familiale avant le mois d'avril 2005.

Séances d'information sur les équipes Santé familiale

Pour donner le coup d'envoi au processus, le ministère organisera des séances d'information dans environ quinze endroits à compter de la fin novembre. Les détails précis sur les dates, les endroits et les modalités de participation à ces ateliers seront fournis directement aux personnes qui nous auront déjà fait part, au téléphone ou par écrit, de leur intérêt envers les équipes Santé familiale.

Objectifs des séances d'information :

1. Décrire le contexte dans lequel s'inscrivent les équipes Santé familiale et leur rôle primordial dans le cadre du programme plus vaste de la réforme de la santé.
2. Partager de l'information sur la mise sur pied des équipes Santé familiale.
3. Distribuer de l'information et des trousseaux de documentation que les parrains potentiels des équipes Santé familiale peuvent utiliser pour en faire progresser la mise en œuvre.

4. Permettre aux participants de partager leurs idées et d'échanger sur les possibilités de collaboration locale.

Chaque séance comprendra :

- un aperçu de l'initiative des équipes Santé familiale présenté par des hauts fonctionnaires du ministère;
- une période de questions;
- un aperçu des principaux aspects de la mise sur pied des équipes Santé familiale et du soutien auquel vous pouvez vous attendre de la part de l'équipe du ministère;
- une discussion dirigée par un animateur.

Pour vous préparer à ces séances, voici quelques points de réflexion :

- Quelle est la population que doit desservir l'équipe Santé familiale?
- Quels sont les besoins principaux de cette population en matière de soins de santé?
- Qui doit faire partie de cette équipe? Quels sont les fournisseurs les plus aptes à satisfaire les besoins de la population cible? Profitez-vous de l'assentiment et de l'appui de ces professionnels de la santé?
- Qui veillera à la gestion et au fonctionnement de l'équipe Santé familiale?
- Qui sont les partenaires locaux déterminants? Qui peut appuyer et faciliter la mise sur pied de l'équipe Santé familiale?
- Quels sont les services de soins primaires qui existent déjà dans la collectivité et de quelle façon l'équipe Santé familiale peut-elle tableer sur ces ressources?
- Quel est le type de soutien dont vous avez besoin pour faire progresser la mise sur pied d'une équipe Santé familiale?

Nous vous remercions de contribuer à la création d'un réseau de soins de santé plus accessible en

Ontario. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous à cette initiative importante.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les équipes Santé familiale ou d'autres initiatives de soins de santé primaires, veuillez communiquer avec :

***Équipe des résultats dans le domaine de la santé –
Soins de santé primaires***

*Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
1075, rue Bay, 9^e étage, Toronto (Ontario) M5S 2B1
416 212-6155 / 1 866 766-0266 ou par courriel à
l'adresse : FHTinquiry@moh.gov.on.ca*